Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1998)

Heft: 113

Artikel: "A quand la libre circulation des magistrats?"

Autor: Psachin, Olivia / Ponte, Carla del

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847685

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

"A quand la libre circulation des magistrats?"

la del Ponte,
cureur de la
fédération, a pris
uis sa nomination
ête d'une
isade contre
rime organisé et
circuits
rnatonaux de
nchiment.
laration de
itique générale de
lame de fer que la
sse attendait...

Is sont vos principales ons à l'heure actuelle, oyens dont vous disposez angles d'attaque contre la nalité internationale?

près les textes, nous sommes rd un parquet, comme ceux on trouve dans les cantons s. Mais un parquet un peu ulier, car il a des compétences es et une compétence natio-Nos tâches prioritaires sont la ontre le trafic d'armes, de stuts et la fausse monnaie. À cela te une mission de police prée et de renseignement. Le sere sécurité du ministère public en Suisse attaché au Parquet al. À l'heure actuelle, des nes sont en cours, pilotées par inistre de la justice, qui ent éclaircir les compétences acun: elles visent notamment acher plus particulièrement la fédérale et les services de sécurité du ministère public aux enquêtes sur les crimes et délits traités par le Parquet fédéral.

Nos moyens d'action sont ceux de la Police fédérale pour les affaires de terrorisme et d'espionnage et de l'Office fédéral de la police pour le crime organisé, le trafic de stupéfiants, d'être humains et de fausse monnaie. Je suis amenée à travailler régulièrement avec les polices nationales mais aussi cantonales qui selon la loi assument des tâches d'enquête pour le Ministère public de la Confédération.

Quant aux stratégies, il n'y en a pas à proprement parler. Nous travaillons sur les crimes et délits lorsqu'ils se manifestent. Avec des priorités: le Ministère public fédéral se concentre actuellement sur les dangers du blanchiment de l'argent dans le secteur financier. Nous essayons de repérer et de bloquer l'argent des groupes criminels, qu'il provienne du trafic illégal d'armes ou des stupéfiants. Le meilleur moyen de combattre le crime organisé aujourd'hui, c'est de lui retirer ses soutiens financiers.

- Avez-vous une idée
des actifs "sales" en dépôt
dans les banques suisses
en terme de flux, de transit et
de stockage. Certains avancent
des chiffres énormes : la Russie
aurait transféré 100 milliards
de dollars entre 1993 et 1997,
d'autres estiment à
1 000 milliards de dollars
le montant de ces dépôts
d'argent sale en Suisse ?

- Je connais ces chiffres, mais ces évaluations ne sont pas fiables dans la mesure où elles sont faites à partir des données primaires des enquêtes. Le système suisse, contrairement à ce que pourraient laisser penser ces chiffres, n'est pas couvert d'argent illégal : cet argent ne représente qu'une petite partie de l'ensemble du circuit global de blanchiment.

Lorsque l'on saisit de l'argent trafiqué, cela fait toujours grand bruit. De toutes façons, il y aura toujours trop de fonds illégaux en circulation et notre but est de faire en sorte qu'il y en ait le moins possible.

"Le danger ne vient plus de l'argent au kilo"

 Quel est l'impact des nouvelles technologies sur le blanchiment de l'argent ?

- Il y a trois degrés dans le processus de blanchiment de l'argent. Le plus évident, le plus facile à sonder, c'est le premier stade, celui de l'introduction de l'argent comptant dans le circuit. Mais cette première opération ne se fait que très exceptionnellement chez nous. Concrètement, on ne voit plus, comme dans les années 80, des clients arriver avec des valises pleines de dollars. Le danger ne vient plus de l'argent au kilo mais d'un deuxième processus de blanchiment. L'argent arrive dans les banques suisses après ce "premier lavage". Le repérage de l'argent sale en est d'autant plus difficile. Le problème n'est pas tellement de détecter une opération financière douteuse : les techniques bancaires permettent de l'établir. La difficulté réside dans la remontée à la source de l'opération et à la découverte des preuves.

À ce stade du blanchiment, le travail de coopération internationale est très important : il faut avoir des contacts directs, s'échanger les informations... mais la coopération

par des romanti lever du applique la Fidéli Un soir, télégran de 50 to ce, il fair trée po comme des pier table d' ne qu'o avec to transis (voir se redesce les loua Lorsque dirige v vers la liens. L haute s les atte la prem frappé | grands alors au tissus lo la pous les gerr dans ce se tran l'autre. - une or client de se lave cuvette plus zél vaient I

saison extrême



internationale reste à ce jour très insuffisante et beaucoup trop lente. Chaque pays s'appuie sur sa propre législation, ce qui nous oblige à passer par des commissions rogatoires internationales pour enquêter. Cela n'est pas pour faciliter les échanges. bien au niveau international:

- Des échanges existent pourtant vous étiez présente dernièrement à un congrès de procureurs au Mexique...

- Il est capital de pouvoir se rencontrer entre procureurs, discuter de nos problèmes, trouver des réponses internationales. Si, il y a vingt ans, chaque magistrat travaillait dans son canton, aujourd'hui la plupart des enquêtes financières sont internationales. Il nous faut donc établir nos propres réseaux internationaux pour trouver, dans les lois respectives des États concernés par une opération frauduleuse, les instruments pour travailler plus rapidement: nous avons toujours un métro de retard sur le développement de l'activité criminelle et les délinquants du monde entier ne nous attendront pas. L'Union européenne a commencé à mettre en place des instruments efficaces (Europol, Schengen), mais la Suisse reste en dehors de ces programmes. Notre gouvernement s'efforce d'avoir une approche bilatérale coopération, mais ce système reste une coopération d'État

Ritz y

ir les

grand

socié-

esident ors, le

u futur

ers en

Galles.

frères

sienne s, Ritz

en par-

e pen-

revient ace de

un an ne où

t son

ent qui

Prince

ses

mais Anglais

'Azur".

oute la

etagne.

n, il fait

Weber.

Ritz fait

pour la

à État, hors du système global que l'Union européenne développe sous nos yeux.

- Pour continuer sur la question de la coopération internationale et l'internationalisation des activités du crime organisé, comment coopérez-vous avec le Financial Crime Enforcement américain créé en 1990 ?

- Les contacts se font surtout au cas par cas. Une convention existe avec les États-Unis, qui fonctionne bien. Malheureusement, nous n'avons pas le temps d'assurer un suivi d'échanges plus important pour se

tenir au courant de ce qui se passe dans les autres États.

- En septembre 1995, un groupe d'experts qualifiait la question des mafias de "menace non militaire de niveau stratégique" et plus loin écrivait "Drogues et mafias, comme le terrorisme, ne sont pas que des problèmes de société. Ils touchent aux intérêts majeurs des États et des fédérations au sens large du terme (par exemple l'Union européenne)". Les suivez-vous ?

Carla del Ponte, Procureur de la Confédération

- Je suis tout à fait d'accord avec cette analyse, mais le danger s'est encore accru. Aujourd'hui, même en Suisse, pays qui n'était jusqu'ici pas concerné par les violences des mafias, où seul le système bancaire était infiltré, il y a péril en la dem eure : les détenteurs d'argent sale, en particulier ceux des pays de l'Europe de l'Est, viennent en Suisse non plus seulement pour déposer mais pour investir en douce dans les activités économiques du pays. Avec la récession économique, les petites et moyennes entrep reçoivent ces propositions d'ir tissement alléchantes et ne méfient pas toujours. Autre suje préoccupation, l'augmentation Suisse des actes de violence liés grande criminalité. C'est un do inquiétant que nous suivons de

- Quelles sont selon vous les mafias les plus dangereus aujourd'hui?

- On dit que les groupes de crim té organisée des pays de l'Est

les plus violents du mo mais je n'ai pas d'op personnelle sur la ques La grande menace reste filtration économique. nocivité relative des gro reste très difficile à éva D'autant qu'aujourd'hui problème linguistique a raît: un interrogatoire ave parrain italien est beau plus facile à mener pour qu'avec un mafieux russ parle la langue du pre pas celle du second et ne vaut le contact di Je disais dernièremen Procureur général d Russie qu'il fallait que je mette au russe ou d apprenne l'allemand serait plus facile pour puisqu'il le parle déjà un Aujourd'hui, bien que je trise quatre langues é gères : l'allemand, l'ang l'italien et le français, ce suffit plus. Il faudrait y aje l'arabe, le chinois et le ru

- Un dernier mot?

- La situation en Suisse me p encore bonne, mais nous de être très vigilants, car elle poi se dégrader rapidement. Il ne cesser de combattre les lent dans l'assistance judiciaire inte tionale, car c'est l'obstacle maje une meilleure efficacité de notre vail. Dans cette Europe en cons tion, la libre circulation des b des services et des personnes acquise. À quand la libre circul des magistrats?

Propos recueillis par Olivia Psacl